

RÉGLEMENTATION PISCINE

1. L'accès à la piscine est réservé uniquement aux clients du Camping Residence Orchidea
2. La piscine est ouverte aux utilisateurs du camping aux heures établies annuellement par le gérant. Le tableau des heures d'ouverture est affiché à l'entrée de la piscine et affiché sur le site du camping. Les campeurs sont tenus d'observer les heures d'ouverture de la piscine comme établi ci-dessus et les règles supplémentaires liées à cette observation, spécifiées dans le présent règlement.
3. l'utilisation du bouchon est obligatoire
4. Il est obligatoire de prendre une douche avant d'entrer dans la piscine et d'utiliser les lavabos avant d'entrer dans la piscine
5. l'utilisation de pantoufles dans la piscine est obligatoire
6. L'admission aux enfants de moins de 12 ans n'est autorisée que si elle est accompagnée par des parents ou d'autres adultes, l'utilisation de couches de piscine est obligatoire pour les nourrissons.
7. Afin de préserver le droit de tous les visiteurs à la sécurité personnelle et à un séjour paisible dans le système, la direction a le droit d'expulser de l'usine ceux qui, par leur comportement, troublent l'ordre public ou la moralité ou , avec des bruits, des jeux dangereux ou d'autres événements, compromettre la sécurité des autres utilisateurs ou nuire au bon fonctionnement du service.

Dans le domaine des plantes, il est interdit:

- introduire des chiens ou d'autres animaux;
- consommer de la nourriture et / ou des boissons; Seule la consommation d'eau est autorisée.
- introduire des radios, des équipements de reproduction sonore et d'autres équipements électriques sans autorisation préalable de la direction;
- sauter la lave du pied;
- jouer à la balle à l'intérieur du réservoir et sur le bord de la piscine;
- crier, pousser, se poursuivre, harceler des nageurs ou provoquer des situations dangereuses pour eux-mêmes ou pour autrui;
- introduire des objets de toute nature dans le réservoir, y compris des balles, des tables flottantes, des matelas gonflables et, en particulier, des objets en verre.
- plonger depuis le bord de la piscine avec ou sans plongeon ou plongée arrière;
- tremper dans la baignoire si une ou plusieurs parties du corps sont saupoudrées d'huiles, de crèmes et de substances similaires de toute nature, y compris des colorants sur les cheveux ou sur la peau sans douche;
- jeter des vêtements ou des objets de toute nature dans le réservoir.
- Il est interdit d'introduire des parapluies, des tabourets, des chaises, des transats, des tables ou toute autre chose dans la piscine. Il est strictement interdit d'occuper les parasols et les chaises longues avec des serviettes de bain et d'autres objets personnels sans être réellement présents dans la piscine. Il est également interdit de déplacer les parapluies et les chaises longues de leurs positions d'origine

Il est obligatoire de porter le bracelet d'identification du camping pour entrer dans la piscine, pour les détenteurs d'ACSI-CARD et / ou ADAC-CARD l'entrée de la piscine n'est pas incluse dans le prix, vous pouvez acheter l'entrée journalière à la réception.